

Procès-verbal de la 40^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 14 juin 2016, de 19 h 11 à 22 h 04, à l'école Père Edgar-T.-LeBlanc, 1351, Route 133, Grand-Barachois.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Madame Sara Abdessamie
Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Roger Martin, vice-président
Monsieur Gérard McKen, président
Madame Monique Poirier
Monsieur Luc Richard
Madame Pamela Robichaud
Monsieur Willy Wilondja

District scolaire francophone Sud

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Monsieur David Després, directeur des services administratifs et financiers
Madame Sylvie Dallaire, directrice des ressources humaines
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Monsieur Steve Lapierre, directeur des affaires publiques et relations avec la clientèle

Présentation – CPAE de l'école Edgar-T.-LeBlanc

La directrice de l'école, Madame Pierrette Gallant, a souhaité la bienvenue aux membres du CED. Elle a ensuite invité Madame Josée Paradis, présidente du CPAE et des élèves de 4^e année de la classe de Madame Michelle Losier-Roy, à procéder à la présentation.

Les élèves ont présenté les étapes de leur projet entrepreneurial pour l'obtention de terrains pour la ringuette et le hockey et ce qu'ils ont appris en participant à ce projet, entres autres, le travail d'équipe, la rédaction d'articles et la bonne communication.

Le président a remercié les élèves Janie Bourque, Julie Eagle, Renelle Bourque, Alexis Lambertson et Mesdames Paradis et Losier-Roy pour leur présentation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion. Le point suivant a été ajouté :

- 9. Enveloppe égalitaire

La numérotation de l'ordre du jour sera décalée d'un point.

2016-06-14 – CED – DSF-S – 346

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Roger Martin, Luc Richard)

Unanimité

Présentation – CPAE

1. Ouverture de la séance
 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
 3. Déclaration de conflit d'intérêts
 4. Considération et adoption du procès-verbal (10 mai 2016)
 5. Questions découlant du procès-verbal (10 mai 2016)
 6. Point d'information
 - 6.1 Matière pédagogique : Projets d'amélioration en excellence du rendement
 7. Participation publique
- Pause
8. Politiques
 - 8.1 Méthode de gouverne
 - a) Politique 1.1 – Style de gouverne (évaluation des réunions)
 - b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil
 - 8.2 Limites de la direction générale

- a) Rapport de vérification de la Politique 3.0 – Contraintes globales de la direction générale
- 8.3 Liens entre le Conseil et la direction générale
 - a) Politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)
- 9. Enveloppe égalitaire (*ajout*)
- 10. Points d'information de la présidence
 - 10.1 Politique 409 – révision du processus des études de viabilité
 - 10.2 Bourse Paul-Charbonneau – FNCSF
 - 10.3 Poste vacant – sous-district 5
 - 10.4 Cérémonie d'assermentation (CED – mandat 2016-2020)
 - 10.5 Standards d'aménagement des terrains de jeux des écoles élémentaires
 - 10.6 Démission de l'élève conseillère
 - 10.7 Mot du président
- 11. Points d'information de la direction générale
 - 11.1 Rapport financier – DSF-S
 - 11.2 Rapport financier – CED
 - 11.3 Plan de dépenses 2016-2017
 - 11.4 École Champlain - disposition des biens
 - 11.5 Plan de transition – St-Paul
 - 11.6 Mot de la direction générale
- 12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 13. Levée de la séance

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflit d'intérêts.

4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (10 mai 2016)

2016-06-14 – CED – DSF-S – 347

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 39^e réunion ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (10 mai 2016)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 39^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5.1a) – Comparaison des programmes – secteurs francophone/anglophone – demande de présentation pédagogique : lors la dernière réunion, le président avait indiqué qu'il apporterait ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion des présidences pour leur demander d'en discuter avec leur CED respectif et ensuite déterminer si ce dossier doit être confié à la FCENB.

- b) 5e) - Demande – ville de Quispamsis : une lettre a été envoyée (lot de terre).
- c) 5e) - Planification des installations scolaires : accusé de réception de la liste des projets de réparations en immobilisation 2017-2018 qui a été envoyée au ministre. Accusé de réception de la planification des installations scolaires 2017-2018 (incluant les priorités des projets « mi-vie ») qui a été envoyée au ministre.
- d) 5f) - Processus de nomination – école de Rogersville : le Ministère a nommé Monsieur François Godin. Le CPAE a nommé Monsieur Nelson Cyr. Madame Jessica Thériault-Doucet représentera le DSF-S et Monsieur Roger Martin représentera le CED.
- e) 8.1c) – Processus de nomination – école de St-Louis : une lettre a été envoyée au ministre.
- f) 8.1d) – Infrastructures – évaluation des projets de construction et mi-vie : une lettre en lien avec la planification à long terme a été envoyée au ministre.
- g) 9.4 – Politique 409 – révision du processus des études viabilité : une lettre a été envoyée au ministre pour lui demander s'il accepte de financer l'embauche de la firme NuFocus afin qu'elle puisse effectuer une évaluation du processus des études de viabilité auprès de la communauté.
- h) 10.4 – Enveloppe égalitaire – suivi de la demande de l'AEFNB : une lettre a été envoyée à l'AEFNB.

6. Point d'information

6.1 Matière pédagogique : Projets d'amélioration en excellence du rendement

Mesdames Nadine Cormier-Dupuis et Diane Albert-Ouellette ont présenté les résultats des projets d'amélioration qui ont été mis en place dans les écoles et au niveau du district.

Le président a remercié Mesdames Cormier-Dupuis et Albert-Ouellette pour leur présentation.

7. Participation publique

Il n'y a pas eu de questions du public.

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Politique 1.1 – Style de gouverne (évaluation des réunions)

Le point 1.1.6 de la politique 1.1 stipule que le Conseil « *évalue son rendement et ses méthodes une fois l'an et, à cet égard, procède notamment à la comparaison de ses activités et de ses mesures d'autodiscipline avec les politiques relatives au processus de gouverne et aux liens entre le Conseil et la direction générale.* » Les membres ont passé en revue le résultat

des évaluations – novembre 2015 à mai 2016 (à noter qu'il n'y a pas eu de réunion en février 2016). Les membres sont d'avis qu'il faudra stimuler la participation des membres afin que tous les membres participent à l'évaluation des réunions. Il a également été suggéré qu'on revienne sur ces résultats d'évaluation plus souvent au lieu d'une fois par année.

b) Politique 1.8 – Réunions du Conseil

Le comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 30 mai. Il a révisé les points 1.8.1 à 1.8.4 seulement. Une copie révisée avec des propositions d'alternatives au nouveau point 1.8.2 est insérée au cahier pour discussion/approbation.

Point 1.8.1

2016-06-14 – CED – DSF-S – 348

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le libellé du point 1.8.1 de la Politique 1.8 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Michel Côté)

Unanimité

Point 1.8.2 (nouveau-point)

Trois alternatives en lien avec les réunions de travail/séances de travail ont été suggérées par le comité au Conseil.

2016-06-14 – CED – DSF-S – 349

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer ce point « Séances de travail » et d'adopter l'alternative 3 qui se lira comme suit - *Le Conseil peut tenir une séance de travail en privé, limitant les échanges à des questions de formation et d'information ne permettant pas de traiter de questions qui pourraient faire avancer les travaux ou la prise de décision du CED. De plus, un ordre du jour de ces rencontres sera établi et inscrit dans un registre disponible au public sur demande. Ceci a comme inconvénient de limiter l'étendue de la transparence mais a comme avantage de permettre aux membres du CED de se rencontrer dans un contexte moins formel tout en tenant le public au courant de tout ce qui se discute au CED.* (Gilles Cormier, Roger Martin)

Unanimité

Point 1.8.2 (Dates et lieu des réunions) devient 1.8.3.

Point 1.8.3 (Annonce des réunions du Conseil d'éducation) devient 1.8.4. En ce qui a trait au délai pour annoncer une réunion ordinaire ou une réunion extraordinaire, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2016-06-14 – CED – DSF-S – 350

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de préciser dans le libellé du point 1.8.4 de la Politique 1.8 le délai pour annoncer une réunion ordinaire ou extraordinaire. Le libellé se lira comme suit : *La date et le lieu des réunions du Conseil d'éducation*

seront annoncés dans les médias au moins 5 jours avant les réunions ordinaires et 24 heures avant les réunions extraordinaires. (Marc LeBlanc, Luc Richard)

Majorité (contre : 3, abstention : 1)

Le président du comité de la gouvernance et des politiques a remercié les membres pour leur participation au comité.

8.2 Limites de la direction générale

a) Rapport de vérification de la Politique 3.0 – Contraintes globales de la direction générale

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 3.0 – Contraintes globales de la direction générale.

2016-06-14 – CED – DSF-S - 351

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport préparé par la directrice générale parce qu'il juge que l'interprétation qu'elle a faite de la politique 3.0 est raisonnable. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

8.3 Liens entre le Conseil et la direction générale

a) Politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction générale (monitoring)

Selon le calendrier du plan de travail, la Politique 2.2 - Évaluation du rendement de la direction générale, cette évaluation est effectuée en juin de chaque année. Le président fera un suivi à ce point d'ici la fin juin.

9. Enveloppe égalitaire

2016-06-14 – CED – DSF-S - 352

Sur une proposition dûment appuyée :

ATTENDU QUE le CÉDF-S est une partie nommée dans l'instance judiciaire impliquant les codemandeurs Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (« l'AEFNB »), Chantal Varin, Conseil d'éducation du District scolaire francophone-Sud, l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (« l'AFPNB ») et la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (« la FJFNB ») à l'encontre de la Province du Nouveau-Brunswick dans la poursuite visant « l'enveloppe égalitaire » sous le numéro d'instance MC-587-2015 (ci-après « la poursuite »);

ATTENDU QUE durant les dernières semaines, le CÉDF-S a pu engager des pourparlers avec le ministère de l'Éducation et de la Petite enfance pour voir au renflouement et à la

bonification des budgets des trois CÉD francophones de la province pouvant éventuellement servir à pallier aux défis particuliers des ayants-droit et du réseau scolaire francophone et que ces pourparlers ont été fructueux;

ATTENDU QUE le Ministère aurait confirmé un engagement de versement d'une enveloppe budgétaire supplémentaire pluriannuelle qui équivaldra aux montants réclamés aux termes de l'enveloppe égalitaire et de la poursuite susmentionnée;

ATTENDU QUE le CÉDF-S est le seul CÉD qui est nommé comme une partie à l'instance dans la poursuite et que le CÉDF-S veut conclure une entente avec le Ministère et la Province pour assurer que l'enveloppe égalitaire soit correctement nantie de fonds suffisants pour rencontrer les opinions des experts qui se sont penchés sur la question, dont le commissaire Gino LeBlanc et l'économiste Pierre-Marcel Desjardins;

QU'IL SOIT résolu que le CÉDF-S poursuive ses discussions et négociations avec le Ministère et la Province en vue de veiller à assurer une enveloppe égalitaire qui soit bien renflouée;

QU'IL SOIT résolu que le CÉDF-S entame les démarches pour veiller à son désistement de la poursuite sur une base sans dépens et que les services d'un avocat autre que ceux retenus dans le cadre de la poursuite soient retenus afin de prendre toutes les démarches pour que le désistement n'engage aucuns frais supplémentaires au CÉDF-S.

(Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

2016-06-14 – CED – DSF-S - 353

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre à l'AEFNB les félicitant d'avoir agi pour faire avancer le dossier de l'enveloppe égalitaire et que le Conseil va continuer à les appuyer dans leurs futures interventions afin de faire avancer l'éducation francophone au Nouveau-Brunswick. (Marc LeBlanc, Gilles Cormier)

Majorité (contre : 1)

2016-06-14 – CED – DSF-S - 354

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation retire son appui inconditionnel à l'AEFNB dans la poursuite judiciaire de l'enveloppe égalitaire. (Gilles Cormier, Pamela Robichaud)

Unanimité

10. Points d'information de la présidence

10.1 Politique 409 – révision du processus des études de viabilité

Suite au processus des études de viabilité, les membres du CED ont rempli une évaluation en y ressortant les points forts ainsi que les points à améliorer. Le résultat du sondage a été partagé aux membres.

Bien qu'une lettre a été envoyée au ministre pour lui demander s'il accepte de financer l'embauche de la firme NuFocus afin qu'elle puisse effectuer une évaluation du processus des études de viabilité auprès de la communauté, le conseiller LeBlanc a suggéré que cette évaluation soit effectuée par quelqu'un d'autre. Le président poursuit en disant que ce point soit confié au prochain CED.

Le président a informé les membres de la rencontre qui a eu lieu avec le ministre. Lors de cette rencontre, le ministre a été saisi des préoccupations du CED en lien avec le processus. À titre informatif, le Conseil a tenu compte des inquiétudes soumises par le CPAE de l'école Mont-Carmel. En conséquence, le CED est confiant que tous ces pourparlers contribueront à la modification de la politique 409.

10.2 Bourse Paul-Charbonneau - FNCSF

2016-06-14 – CED – DSF-S – 355

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que la candidature de Madame Gaétane Johnson soit soumise à titre de candidate du CED du DSF-S pour la bourse Paul-Charbonneau 2016. (Marc LeBlanc, Réal Allain)

Unanimité

Le Conseil tient à souligner la qualité des candidatures reçues. Le choix n'a certes été facile.

La candidature de Madame Johnson sera envoyée à la FNCSF.

10.3 Poste vacant – sous-district 5

2016-06-14 – CED – DSF-S – 356

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les quatre candidatures reçues soient envoyées au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de lui permettre de combler le poste vacant au sous-district 5. (Réal Allain, Michel Côté)

Unanimité

Les quatre candidatures seront envoyées au ministre.

10.4 Cérémonie d'assermentation (CED – mandat 2016-2020)

Le Conseil s'est penché sur la question des élections à la présidence et à la vice-présidence. Quelques membres seront absents le 12 juillet. Le Conseil s'est demandé s'il devrait attendre que le Conseil soit complet pour procéder aux élections et élire une présidence par intérim le 12 juillet ou procéder aux élections permanentes lors de la cérémonie d'assermentation.

À la lumière des discussions, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2016-06-14 – CED – DSF-S – 357

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation procède aux élections de la présidence et de la vice-présidence lors de la cérémonie d'assermentation du 12 juillet 2016, à condition qu'il y ait quorum. (Willy Wilondja, Gilles Cormier)

Unanimité

Un ordre du jour révisé sera envoyé aux membres du CED (mandat 2016-2020). Pour ceux et celles qui ont d'autres engagements le 12 juillet et qui sont intéressés à soumettre leur candidature à un de ces postes, ils seront invités à présenter leur candidature par écrit et demander à un autre membre qui sera présent à la cérémonie de la présenter à titre d'appuyeur.

10.5 Standards d'aménagement des terrains de jeux des écoles élémentaires

Un membre du Conseil a reçu des questions de parents au sujet des standards d'aménagement des terrains de jeux des écoles primaires – surtout au niveau de la surface de protection (gravillon versus caoutchouc) - le gravillon est moins dispendieux mais a besoin d'entretien tandis que la surface de caoutchouc qui est beaucoup plus dispendieuse nécessite peu d'entretien. Le district recommande l'installation d'une surface de caoutchouc. Certains parents sont surpris des nouvelles exigences et ceci cause des ennuis aux projets d'amélioration compte tenu des coûts élevés et des ressources minimales à leur disposition.

La directrice générale informe les membres qu'un document d'information en lien avec les projets d'amélioration des terrains de jeux est en préparation afin de bien informer les parents.

2016-06-14 – CED – DSF-S – 358

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu qu'une lettre soit envoyée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour lui demander d'ajuster les fonds qui sont octroyés aux écoles pour refléter les nouvelles normes exigées pour les surfaces de protection qui sont beaucoup plus dispendieuses. (Michel Côté, Luc Richard)

Unanimité

Une lettre sera envoyée au Ministère.

10.6 Démission de l'élève-conseillère

Nous avons reçu la lettre du ministre confirmant la nomination de l'élève-conseillère (mandat : juillet 2016 à juin 2017). Cependant, l'élève a informé le président du CED le 2 juin qu'elle n'est pas en mesure d'accomplir les fonctions d'élève-conseillère en raison des difficultés liées à son transport aux activités du Conseil. La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick a entamé le processus afin de trouver une ou un remplaçant dans les meilleurs délais. Le formulaire de consentement devra être signé par les parents de l'élève avant que sa candidature soit retenue.

10.7 Mot du président

Le président a remercié ses confrères et consœurs à la table du Conseil. Il a apprécié leur ardeur au travail, leur engagement et leur collaboration. Il quitte le Conseil avec une satisfaction du travail accompli. Ce fut pour lui une belle expérience. Il souhaite bonne continuité au Conseil d'éducation. Il a également remercié la directrice générale et les membres de la direction du DSF-S.

11. Points d'information de la direction générale

11.1 Rapport financier – DSF-S

Lors de la dernière réunion, le directeur des services administratifs et financiers informait les membres du Conseil qu'il y avait un léger surplus au budget 2015-2016. Le Conseil avait demandé des suggestions quant à la distribution de ce dernier. La dernière fois qu'il y a eu un surplus (2013-2014) et à la suggestion du personnel, le Conseil avait demandé qu'il soit utilisé pour l'achat d'instruments de musique, de matériel pour les classes de métiers et de matériel pour les classes de compétences essentielles. Les membres ont demandé que ce point soit confié au prochain Conseil et qu'une liste à jour des besoins soit présentée lors de la prochaine réunion.

11.2 Rapport financier – CED

Ce point n'a pas été discuté.

11.3 Plan de dépenses 2016-2017

Les membres ont passé en revue le contenu du plan de dépenses 2016-2017.

2016-06-14 – CED – DSF-S – 359

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le plan de dépenses 2016-2017 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Pamela Robichaud)

Unanimité

Le plan de dépenses 2016-2017 sera envoyé au Ministère.

11.4 École Champlain – disposition des biens

La nouvelle école Champlain sera prête à accueillir les élèves et le personnel pour la prochaine rentrée scolaire. Le point 6.1 de la Politique 403 du MEDPE précise que : « *Un bâtiment et un terrain scolaire sont un excédent de fait à la suite de la construction d'une autre installation pour les élèves.* » Le Conseil doit déclarer l'ancienne école Champlain comme étant excédentaire et en aviser le Ministre.

2016-06-14 – CED – DSF-S – 360

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation déclare l'ancienne école Champlain excédentaire une fois que la nouvelle école soit prête à accueillir les élèves et le personnel. (Réal Allain, Michel Côté)

Unanimité

Une lettre sera envoyée au ministre.

11.5 Plan de transition – St-Paul

Suite à des réunions regroupant des parents et des directions des écoles Saint-Paul, Mont-Carmel et Le Sommet, il y a eu planification de diverses activités de transition avant la fin de cette année scolaire. Conséquemment, ces élèves auront la chance de vivre l'expérience de leur nouvelle école d'ici la fin juin.

11.6 Mot de la direction générale

La directrice générale a remercié les membres du Conseil d'éducation pour leur appui, leur dévouement et leur engagement envers l'amélioration de l'éducation dont bénéficient les élèves.

12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La date et le lieu de la prochaine réunion n'ont pas été déterminés.

13. Levée de la séance

22 h 04

Gérard McKen
Président

Monique Boudreau
Secrétaire